



---

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

---

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

de l'Assemblée

Le mardi 9 novembre 2004 — N° 100

**Président de l'Assemblée nationale :**  
**M. Michel Bissonnet**

---

**QUÉBEC**

La séance est ouverte à 14 h 04.

Moment de recueillement

### **AFFAIRES COURANTES**

#### **Présentation de projets de loi**

M. Corbeil, ministre délégué à la Forêt, à la Faune et aux Parcs, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 71 Loi modifiant la Loi sur les forêts et d'autres dispositions législatives en matière forestière.

La motion est adoptée.

#### **Dépôts de documents**

Mme Jérôme-Forget, présidente du Conseil du trésor et ministre responsable de l'Administration gouvernementale, dépose :

Les rapports annuels de gestion du Secrétariat du Conseil du trésor et du Service aérien gouvernemental, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2004 (1 volume);

(Dépôt n° 1329-20041109)

Le rapport 2003-2004 de la présidente du Conseil du trésor et ministre responsable de l'Administration gouvernementale sur l'application de la *Loi sur l'administration publique*.

(Dépôt n° 1330-20041109)

**9 novembre 2004**

---

M. le Président dépose :

Le rapport du Directeur général des élections sur la mise en application de l'article 30.8 de la *Loi sur les élections scolaires* dans le cadre de l'élection partielle du 10 octobre 2004 dans la circonscription n° 9 de la Commission scolaire Eastern Shores;

(Dépôt n° 1331-20041109)

Copie du préavis de la motion proposée par Mme Marois (Taillon) qui sera inscrite au Feuilleton et préavis du mercredi 10 novembre 2004, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».

(Dépôt n° 1332-20041109)

### **Questions et réponses orales**

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement, M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) dépose :

Copie d'un communiqué, en date du 8 novembre 2004, émis par la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine concernant l'installation d'une station maricole sur son territoire.

(Dépôt n° 1333-20041109)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Audet, ministre du Développement économique et régional et de la Recherche, dépose :

Copie d'une lettre, en date du 4 novembre 2004, qu'il a fait parvenir à monsieur Hubert Meilleur, maire de la Ville de Mirabel, à la suite d'une rencontre qui portait sur l'avenir des activités de promotion et de prospection d'investissements étrangers pour la Zone aéroportuaire de Mirabel et pour la région de Mirabel.

(Dépôt n° 1334-20041109)

9 novembre 2004

---

### Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Beauchamp, ministre de la Culture et des Communications, et M. Audet, ministre du Développement économique et régional et de la Recherche, proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale du Québec souligne la présence en cette Chambre des onze lauréats à qui sont remis aujourd'hui les Prix du Québec de 2004 pour leur exceptionnelle contribution à la science et à la culture.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, la motion est adoptée.

### Avis touchant les travaux des commissions

M. Dupuis, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de la consultation générale sur le projet de loi n° 61, Loi sur l'Agence des partenariats public-privé du Québec;
- la Commission des transports et de l'environnement, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 44, Loi modifiant la Loi sur le ministère de l'Environnement, la Loi sur la qualité de l'environnement et d'autres dispositions législatives;
- la Commission des affaires sociales, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de la consultation générale sur le projet de loi n° 57, Loi sur l'aide aux personnes et aux familles.

---

M. Cusano, premier vice-président, donne les avis suivants :

- la Commission de l'administration publique se réunira en séances de travail et en séance publique afin d'entendre le sous-ministre des transports et le président-directeur général de l'Agence métropolitaine de transport sur la gestion du projet de prolongement du réseau de métro sur le territoire de la ville de Laval;

**9 novembre 2004**

---

- la Commission des institutions se réunira en séance de travail afin de disposer de la demande de mandat d'initiative présentée par M. Turp (Mercier).

### **Renseignements sur les travaux de l'Assemblée**

M. Cusano, premier vice-président, informe l'Assemblée que, le mercredi 10 novembre 2004, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de Mme Marois (Taillon).

Cette motion se lit comme suit :

QUE le gouvernement libéral renonce à imposer un ordre professionnel aux enseignants et enseignantes du Québec.

---

## **AFFAIRES DU JOUR**

### **Projets de loi du gouvernement**

#### *Adoption du principe*

M. Séguin, ministre des Finances, propose que le principe du projet de loi n° 60, Loi sur la Société de financement des infrastructures locales du Québec et modifiant le Code de la sécurité routière, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 60 est adopté.

M. Dupuis, leader du gouvernement, propose que le projet de loi n° 60 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des finances publiques.

La motion est adoptée.

**9 novembre 2004**

---

À 15 h 28, à la demande de M. Dupuis, leader du gouvernement, M. Cusano, premier vice-président, suspend les travaux jusqu'à 18 heures.

**Débats de fin de séance**

À 18 heures, l'Assemblée tient trois débats de fin de séance :

- le premier, sur une question adressée par Mme Marois (Taillon) à M. Reid, ministre de l'Éducation, concernant l'intention du gouvernement de hausser les frais de scolarité;
- le deuxième, sur une question adressée par Mme Maltais (Taschereau) à M. Hamad, ministre des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, concernant les coupures de postes dans la fonction publique affectant la région de la Capitale nationale;
- le troisième, sur une question adressée par Mme Dionne-Marsolais (Rosemont) à M. Hamad, ministre des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, concernant l'abandon du projet du Suroît dans le cadre de la commission parlementaire sur la sécurité énergétique.

---

À 18 h 39, M. Gendron, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 10 novembre 2004, à 10 heures.

*Le Président*

**MICHEL BISSONNET**